

CONSEIL MUNICIPAL  
LA FAYE

Compte rendu de la réunion du  
11 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 11 Octobre 2018 à 18 H 30

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur le maire, Eric CORNUAUD.

Date de la convocation : 04 Octobre 2018

Présents : Carole MOREAU, Caroline ALIAS, Eric CORNUAUD, Albert SAINT-LOUIS, Jean – Christian ROBERT, Linda MERIEAU, Thierry CAILLET, Jean – Claude THOMAS, Sébastien MERCIER.

Absents excusés : Julien PINGANAUD, Hazel MORRALL, PORTEJOIE Michel, Hélène BERGEON, Martine NAVARRE.

Pouvoirs : Michel PORTEJOIE donne procuration à JC CHRISTIAN, Hazel MORRALL donne procuration à Carole MOREAU, Martine NAVARRE donne procuration à Thierry CAILLET.

Secrétaire de séance : Caroline Alias

- Organisation repas des aînés :

Choix du menu entre 3 propositions de menus proposés par l'Escale et organisation du repas.  
Chaque Conseiller doit rendre son listing dans la semaine du 12 au 16 novembre.

- Organisation arbre de Noël :

Une commission est créée pour le choix des cadeaux ; Carole, Hazel et Linda.  
L'heure est fixée à 15h30

- Protection des données pour le Conseil Départemental :

Le Maire présente le courrier du Conseil Départemental concernant l'inscription des Conseillers Municipaux sur les listes protocolaires. Chacun est libre de compléter le tableau des données personnelles afin de continuer à recevoir les invitations et informations du Conseil départemental.

- Participation employeur au maintien de salaire et prévoyances des agents :

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de participation employeur dans le cadre du maintien de salaire dans la santé et la prévoyance.

Le Conseil Municipal a le choix entre 2 alternatives ; la convention de participation ou la labellisation, cette dernière étant plus simple dans l'application, le Conseil Municipal décide à 12 voix pour d'opter pour cette décision.

Par conséquent, il est nécessaire de demander l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion avant de délibérer dans ce sens.

- Assurances communales :

Le Maire présente au Conseil Municipal le tableau comparatif des tarifs de l'assurance En cours et l'offre de prix proposée par la société AXA.

Actuellement GROUPAMA nous prélève 5878.49€, AXA nous propose pour les mêmes garanties 4842.91€.

Ainsi après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'offre de AXA assurance et de résilier le contrat avec GROUPAMA.

- **Réserve incendie :**

Le Maire présente les 3 différentes offres de prix concernant une réserve incendie au lotissement « le Tambourinet » dès lors que le projet sera accordé.

-LaBaronne : 2281.20€ttc

-citernéo : 1721.99€ ttc

-RCY : 1602€ ttc

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Citernéo.

- **Questions diverses :**

- la commune entre cette année dans le programme du FDAC 2019, la Commission voirie devra déterminer les rues prioritaires (les Augereaux, du puit et des plans). L'estimation devra être donnée à la CDC pour le 24 octobre.

-choix du dallage pour le four à pain.

-interpeller le département pour la départementale d180.

-une demande d'abri bus à été faite par des jeunes sur l'aire de jeux.

-Jean-Michel MOREAU étant en arrêt de travail jusqu'au 30 octobre, le Conseil Municipal a recruté Monsieur Sébastien HYPEAU pour la durée de l'arrêt.

Séance levée à 20h15.